l'Hôtel-Dieu. Tous deux sont dans un état très grave ; on craint des lésions internes. Gellez aurait, en outre, le bassin fracturé ; cet infortuné est père de cinq enfants.

PAS-DE-CALAIS

UN ÉBOULEMENT AUX MINES DE LENS. — UN MORT. — Samedi, vers quatre heures du matin, le nommé Prosper Duburcq, âgé de 40 ans, demeurant à Vimy, était occupé à la fosse numéro 4 des mines de Lens, lorsqu'il fut renversé sous un éboulement produit par la rupture d'une barre de soutènement. Quand on le retira il était mort, il avait eu la colonne vertébrale brisée. Dubucq laisse une veuve et six enfants.

L'ATTENTAT D'ERQUINGHEM LYS. — ARRESTATION DE L'INCULPÉ. — Le sieur Jean Mies, âgé de 30 ans, ouvrier de ferme, demeurant à la Chapelle d'Armentières, auteur présumé de l'attentat et de la tentative de vol commis sur la personne de Mme Delbecque, marchande, rue Dupuytren, à Erquinghem Lys, a été mis en état d'arrestation, dimanche vers quatre heures de l'après-midi, par M. Jean, commissaire de police, dans l'estaminet du Chalet, situé à l'extrême frontière, en territoire belge. Interrogé, Mies répondit par des mensonges, prétendant se rendre à Deconinck. Arrivé au bureau de police, il avoua qu'il se nommait Jean Mies. En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Davaine, juge d'instruction, cet individu a été écroué et sera transféré, demain, à Lille.

NOTEZ BIEN

L'ÉMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE

La plus parfaite est sûrement celle qui sort de mon Laboratoire.

L'**Emulsion Couvreur**, très soignée, est fabriquée selon le meilleur mode de préparation qui ait été publié jusqu'ici. J'offre deux sortes d'Emulsion. L'une obtenue avec notre qualité d'Huile extra vierge à 1 fr. 80 le litre et **se vend 5 francs le litre.**

L'autre obtenue avec l'Huile de foie de Morue à 1 fr. 25 le litre et **se vend 4 francs le litre.**

Nous engageons tous ceux qui ont besoin d'un Régénérateur, d'accorder leur préférence à l'Huile de foie de Morue naturelle. — **Le Professeur Bourgoin de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris dans son ouvrage de matière médicale page 659 dit : « L'huile de foie de morue doit surtout ses propriétés thérapeutiques aux corps gras ; aussi convient-il de l'administrer en nature et de rejeter toutes les modifications, toutes les préparations pharmaceutiques, qui ont été successivement proposées pour rendre son administration plus facile. »**

Donc par souci d'avoir une meilleure action et même par raison d'économie recourez à notre huile à 1 fr. 80 le litre et c'est uniquement aux rares personnes qui ne *peuvent prendre que de l'Huile de foie de morue préparée* en Emulsion que nous offrons celle de notre laboratoire qu'on ne trouve qu'à notre Pharmacie de détail : **32, rue Neuve et 3, rue des Fabricants** (à l'emplacement de l'ancien Café Minos).

98039

BELGIQUE

QUE LES TEMPS SONT CHANGÉS ! — La semaine dernière, à Bruxelles, M. Doudelet, le bouguetier depuis longtemps célèbre, faisait une conférence à Liège et il avait pour titre : « Jésus-Christ et Socialisme ». « Contre le Christ ! » s'écriait-il, se faisant le porte-voix de la pensée populaire. Et, comme « le Christ » avait partisans et adversaires, on a fait distribuer, par [illegible] des bulletins de suffrages, et, le 10 [illegible], par le [illegible] Doudelet, l'homme qui « Christ » alors qu'il n'était pas encore divinisé, [illegible]. Voici d'ailleurs ce que [illegible] le doux Cousin :

III STROPHE

[illegible]

Le Peuple :

[illegible] en chœur, et qu'une sainte ivresse [illegible] Le Savoir est vertu ! [illegible] dans ce jour d'allégresse, [illegible] et l'enfer est vaincu.

COUSIN DEMBLON.

LA PRINCESSE LOUISE. — [illegible] de la princesse Louise, [illegible] Un fait que la princesse [illegible] dans une maison [illegible] Depuis un certain temps, la princesse [illegible] d'un commencement de paralysie [illegible] considèrent son état comme désespéré.

BRUXELLES

LA DÉTENTION D'UN FORT CHABROL. — VINGT ARRESTATIONS. — Il y a deux mois, l'officier de police Hasel, à la tête d'une demi-douzaine d'agents, avait voulu pénétrer dans un débit de boissons de la rue des Ve[illegible], où se rencontraient de nombreux cambrioleurs, des déserteurs et autres mauvides.

Lorsque l'officier de police arriva devant le cabaret, il trouva la porte solidement barricadée. Toute la bande s'était réfugiée aux étages et sur le toit, d'où ils jetaient à la tête des agents venus de nuit, vieilles casseroles, tuiles, tous les projectiles, enfin, qui leur tombaient sous la main. Le commissaire adjoint et ses hommes furent obligés de battre en retraite.

M. Hasel s'était promis de prendre sa revanche. Samedi, vers neuf heures du soir, accompagné d'une vingtaine d'agents, il vint cerner toutes les issues de la maison. D'un vigoureux coup d'épaule, quelques agents enfoncèrent la porte et pénétrèrent dans le débit. Une vingtaine d'individus s'y trouvaient. A la vue des agents, ils se précipitèrent dans vers les portes et les fenêtres, mais ils tombèrent dans les bras des policiers qui gardaient toutes les issues. Tous furent conduits au poste de la place Haute.

Parmi les détenus se trouvent deux déserteurs qui étaient vainement recherchés depuis longtemps. Plusieurs autres faisaient l'objet de mandats d'amener, et d'autres, enfin, se trouvaient sans ressources avouables. La plupart ont été écroués.

BRUGES

UN FRATRICIDE. — Les deux frères Eugène et Charles [illegible] étaient depuis longtemps voue une haine mortelle. Ils vivaient en commun dans la maison de leurs parents, mais depuis [illegible] entre eux, à la suite de laquelle Eugène frappa son frère Charles une dizaine de coups de couteau [illegible] que ce dernier fut à moitié assommé au moyen d'un [illegible] de pelle. L'état de Charles Dolle est très grave ; celui de son frère n'inspire aucune inquiétude.

ANVERS

L'AFFAIRE MYSTÉRIEUSE. — Le bruit répandu par certains journaux qu'on avait repêché, au bassin 65, le corps du capitaine Rossmeyer, était dénué de fondement. Durant toute la journée de samedi et dimanche matin, les sondages ont continué, mais sans résultat. Ces recherches ont servi par une force très nombreuse, car le double disparition du capitaine et du cocher qui le conduisait produisent en ville une émotion toujours grandissante.

SAINT-GILLES

TERRIBLE VENGEANCE DE FEMME. — Un jeune avocat, stagiaire à Bruxelles, M. D..., demeurant près de Charleroi, avait fait la connaissance, il y a deux ans, d'une jeune fille, Marie D..., âgée de 18 ans, demeurant rue de Fragne, à Saint-Gilles. Un enfant était né de leurs relations. Depuis lors le jeune homme avait passé tous ses examens et il cherchait à rompre avec sa compagne. Celle-ci s'aperçut qu'elle était délaissée : à force de supplications elle obtient que D... l'accompagnât une dernière fois dans un hôtel de la place de la Constitution, à Saint-Gilles. Les deux jeunes gens se réunirent samedi soir. Dimanche matin, comme l'avocat dormait encore, Marie D... lui jeta à la figure et sur la poitrine le contenu d'un flacon de vitriol. Horriblement brûlé, M. D... se tordait dans d'atroces souffrances lorsque le personnel de l'hôtel accourut. Son état était si grave qu'il fallut le transporter à l'hôpital. La jeune fille s'est laissé arrêter sans résistance.

LAUWE

UN CHEVAL ABATTU PAR LA DOUANE. — Ces jours derniers, vers six heures et demie du soir, deux habitants de Menin, MM. Gaston Buyse, brasseur, et Delaroyère, ingénieur, passaient à Lauwe, en cabriolet, le long de la route conduisant à Wevelghem, lorsque dans les environs du Point, deux douaniers dont les appels n'avaient pas été entendus par les voyageurs, tirèrent à bout portant un coup de revolver sur le cheval, qui fut traversé de part en part. L'animal, estimé 3.000 francs, est mort quelques heures après. MM. Buyse et Delaroyère qui prétendent qu'aucune sommation ne leur a été adressée par les douaniers, intentent une action en dommages intérêts à l'administration des douanes.

MOUSCRON

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL ET DE LA POPULATION PENDANT L'ANNÉE 1901. — Naissances. — Légitimes : 294 garçons, 283 filles ; illégitimes : 19 garçons, 18 filles. Total, 614.

— Décès. — Personnes domiciliées à Mouscron : 212 hommes, 158 femmes ; personnes non domiciliées à Mouscron : 17 hommes, 5 femmes. Total, 392. — Personnes décédées avant l'âge de 10 ans : 151 hommes, 71 femmes ; de 10 à 20 ans : 7 hommes, 11 femmes ; de 20 à 30 ans : 12 hommes, 12 femmes ; de 30 à 40 ans : 9 hommes, 4 femmes ; de 40 à 50 ans, 10 hommes, 12 femmes ; de 50 à 60 ans : 16 hommes, 11 femmes ; de 60 à 70 ans : 16 hommes, 9 femmes ; de 70 à 80 ans : 21 hommes, 25 femmes ; de 80 à 90 ans : 7 hommes, 7 femmes ; au-dessus de 90 ans : 1 femme. — Mort-nés et enfants présentés sans vie : 11 garçons, 14 filles. Total, 25. — Morts violentes : accidents : brûlures, 2 hommes, 1 femme ; chute, 2 hommes ; convoi de chemin de fer, 1 homme ; submersion, 2 femmes ; voitures ou chevaux, 1 homme ; suicide : strangulation, 2 hommes, 1 femme ; homicide, 1 homme.

— Mariages. — 161, se répartissant comme suit : mariés de 18 ans : 7 femmes ; de 18 à 21 ans, 15 hommes, 36 femmes ; de 21 à 25 ans : 57 hommes, 47 femmes ; de 25 à 30 ans : 48 hommes, 35 femmes ; de 30 à 35 ans : 16 hommes, 20 femmes ; de 35 à 50 ans : 21 hommes, 12 femmes ; 55 ans au moins : 4 hommes, 3 femmes. — Divorces, 2.

— Population. — Entrées : personnes qui sont venues d'une autre commune du royaume : 411 hommes, 372 femmes ; ensemble, 783 ; personnes qui sont venues d'un pays étranger : 457 hommes, 476 femmes ; ensemble, 933 ; total des entrées, 1.716. — Sorties : personnes qui sont allées dans une autre commune du royaume : 350 hommes, 333 femmes ; ensemble, 683 ; personnes qui sont allées dans un pays étranger : 250 hommes, 264 femmes ; ensemble, 524 ; personnes dont on ignore complètement le domicile actuel, 16 hommes, 11 femmes ; ensemble, 27 ; total des sorties, 1.234.

Recapitulation. — Naissances, 614 ; entrées, 1.716 ; total, 2.330. Décès, 370 ; sorties, 1.234 ; total, 1.604. — L'excédent des entrées sur les sorties se monte donc à 726 habitants. La population qui, au 31 décembre 1900, était de 18.929 habitants, s'élève actuellement à 19.655 habitants.

DOTTIGNIES

MOUVEMENT DE LA POPULATION ET DE L'ÉTAT CIVIL EN 1901. — Naissances : Sexe masculin, 40 ; sexe féminin, 55 ; total, 125. — Mariages : 27. — Décès : 104.

PECQ

COURS D'ARBORICULTURE. — Voici le programme de la quatrième leçon, du cours gratuit d'arboriculture qui sera donné le dimanche 12 janvier, à dix heures du matin, dans la salle de l'école communale de garçons, par M. Richard : Culture et taille du poirier et du pommier ; taille et plantation ; examen et démonstration des différentes tumeurs fruitières ; études des différentes formes fruitières ; choix des variétés ; établissement des contre-espaliers.

ARDOISIÈRES DU TROU DU DIABLE

Actions privilégiées à vendre 80 fr. Prendre adresse bureau du journal. 98083d

CAISSE INTERNATIONALE

pour le Commerce et l'Industrie

(Société Anonyme) Capital : 25.000.000 de francs

SIÈGE CENTRAL : 130, rue Réaumur, 130, PARIS

SUCCURSALES DE :

ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry.

25 bureaux dans Paris et la banlieue, 83 agences en France, 21 agences à l'Etranger.

ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères. Courtages réduits.

PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.

Echanges, libérations, régularisations, transferts.
Souscription sans frais à toutes les émissions.

CONTINENTAL RIVER PLATE LINE

Service régulier et mensuel par vapeurs de première classe entre Dunkerque et Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario.

Prochains départs : SS. « Hellas », le 5 janvier ; — « Lydia », le 5 février.

Pour fret et renseignements, s'adresser aux agents : Ed. H. Seligmann, Dunkerque, ou E. Nogués, 2, rue Baudin, Paris. 87805

FABRIQUE DE MEUBLES ET SIÈGES

SPÉCIALITÉ DE LITERIES

Sommiers élastiques

Dessus de chaises en pyrogravé perforé

L. DROUFFE-CHEVALIER

Rue Pierre de Roubaix, 136 138, Roubaix

GRAND CHOIX DE VOITURES D'ENFANTS

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

PERQUISITION A L'IMPRIMERIE DU « PIOUPIOU DE L'YONNE »

Paris, 5 janvier. — On lit dans le « Gaulois » de demain :

« A la suite d'indications précises, le Parquet d'Arbois (Jura) s'est transporté à Poligny et a opéré une perquisition au siège de l'imprimerie de la « Démocratie jurassienne », imprimerie où a été tirée, paraît-il, la seconde édition du « Pioupiou de l'Yonne ». Or, à qui appartient la « Démocratie jurassienne » et son imprimerie ? A M. Dumont, député radical du Jura, professeur de l'Université et ami personnel du général André. Ainsi, le « Pioupiou » n° 1 s'est imprimé à Auxerre, chez le député ministériel Gallet ; le « Pioupiou » n° 2 vit le jour dans l'imprimerie du député non moins ministériel Dumont. Dès lors, comment les magistrats peuvent-ils avoir les mains libres et n'est-il pas permis de constater que sur le terrain boueux de l'antimilitarisme, le ministère et sa majorité se retrouvent en famille ? »

ODIEUX ATTENTAT PRÈS DE TOURS

Tours, 5 janvier. — Un sieur Pinon, journalier, à Francueil, âgé de 62 ans, a été arrêté pour avoir abusé d'une fillette de 10 ans, qu'il avait entraînée dans un chemin désert.

SUICIDE TRAGIQUE D'UNE FEMME AU HAVRE

Le Havre, 5 janvier. — Mme Alice L..., demeurant rue d'Etretat, a tenté de se suicider avec une canne à épée. Elle porte six blessures profondes qui mettent sa vie en danger. On attribue cet acte de désespoir au violent chagrin que cette femme avait éprouvé à la suite de la mort de son mari.

FRANCE ET ITALIE

Vienne, 5 janvier. — L'officieuse « Correspondance Politique » dit savoir, de Rome, qu'un protocole a été signé, à Paris, concernant l'accord franco-italien. Les engagements que M. Delcassé a pris, seront confirmés, par lui, dans une prochaine déclaration, devant la Chambre française.

TROUBLES SANGLANTS. — CONTRE LES ISRAÉLITES

Londres, 5 janvier. — On télégraphie de Vienne au « Morning Leader » que le village de Zavisra, près de Sokal (Galicie), a été hier le théâtre de scènes sanglantes entre juifs et gentils.

Un ouvrier israélite de ce village poursuivait devant les tribunaux plusieurs habitants qui ne pouvaient remplir leurs engagements. Il eut gain de cause. Hier, pendant qu'on vendait à l'encan les meubles de ces malheureux, des altercations se produisirent. Bientôt, la querelle s'envenima, et toute la population du village prit fait et cause contre l'usurier. L'auberge tenue par celui-ci fut envahie par une foule furieuse. L'usurier, sa femme et sa fille furent tués.

Les villageois se portèrent alors vers d'autres maisons habitées par des israélites et mirent à mort treize de ces derniers. Le nombre des morts est de seize. La police a procédé à de nombreuses arrestations.

LE NAUFRAGE DU « WALLA WALLA »

Londres, 5 janvier. — Une dépêche de San Francisco donne des nouvelles de la barque française « Max » qui est entrée en collision avec le vapeur anglais « Walla Walla ». Elle a été rencontrée le 2 janvier au large du cap Mandecino par un vapeur américain qui vient d'arriver à Moahbey. Elle avait d'assez sérieuses avaries, notamment trois trous à l'avant et sa proue tordue.

LES TROUBLES DE BARCELONE

Madrid, 5 janvier. — Suivant une dépêche de Barcelone, 19 des individus arrêtés hier, ont été déférés aux tribunaux militaires sous l'inculpation d'agression contre l'armée. Les troupes se sont retirées des routes, mais elles restent consignées dans leurs casernes.

L'INSURRECTION AU VENEZUELA

New-York, 5 janvier. — Un télégramme annonce que le général révolutionnaire Uribe Uribe, à la tête de 2.000 hommes, a pénétré dans le département de Santander, venant du Venezuela, que les insurgés se sont emparés de Ucamenca et qu'ils méditent une nouvelle tentative contre Panama.

LE CANAL INTEROCÉANIQUE
LA CESSION DE PANAMA

New-York, 5 janvier. — Une dépêche de Washington fait connaître que l'ambassade de France a fait communiquer officiellement à M. Hay, ministre des affaires étrangères, pour être transmise au président Roosevelt, la proposition jusqu'alors officieuse de la cession au gouvernement des États-Unis, pour une somme de 40 millions de dollars, de tous les droits, concessions et propriétés dans l'isthme de Panama de la Compagnie nouvelle du canal interocéanique. Le président Roosevelt a répondu qu'il ne pouvait que transmettre cette proposition au congrès actuellement saisi de la question.

LA RENTRÉE DE LA COUR CHINOISE

Pékin, 5 janvier. — L'impératrice douairière a lancé un édit dans lequel elle déclare que les relations amicales avec les ministres étrangers pourront reprendre leur cours aussitôt après le retour de la Cour à Pékin et qu'une date prochaine sera fixée à cet effet, pour la première réception des ministres qui aura lieu dans la cité défendue, dans la salle où sont reçus les membres du conseil et les nobles.

LE MASSACRE DE DEUX MISSIONNAIRES BELGES

Pékin, 5 janvier. — Un édit de l'impératrice douairière confirmant officiellement la mort de deux missionnaires belges dans le Kan-Sou donne des ordres pour le châtiment des coupables.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LE COMBAT DE TWEEFONTEIN

Londres, 5 janvier. — Des renseignements complémentaires parvenus de Bethléem signalent avec quelle habileté De Wet a surpris les Anglais à Tweefontein. Le camp anglais était réellement couvert de tous les côtés par un réseau de petits postes. Le début de la nuit avait été, comme on l'a dit, éclairé par un très brillant clair de lune et les sentinelles anglaises s'étaient relâchées de leur surveillance. Le risque la lune eut disparu, les tirailleurs de De Wet se dirigèrent du côté du kopje où les pentes étaient à pic. Il n'y avait de ce côté-là qu'un petit poste de quatre hommes qui furent tous poignardés sans qu'un seul coup de feu fût tiré. Les Boers prirent la place du petit poste et purent *faciliter*, sans que les Anglais s'aperçussent de rien, l'arrivée d'une partie du commando. Les Boers firent irruption dans le camp, dont les soldats furent tués pendant leur sommeil à coups de baïonnette. Quelques coups de feu ayant été tirés, les Anglais purent se rallier autour du major William. Mais le major William fut tué en voulant manœuvrer un canon-revolver qui éclata entre ses mains, lui faisant de nombreuses blessures. Plusieurs autres officiers eurent le même sort en voulant manœuvrer des canons-revolvers. Un combat désordonné s'ensuivit ; mais les Anglais eurent le dessous. Pendant un instant, la résistance des Anglais fut sérieuse, mais 50 yéomens qui se trouvaient à l'extrémité du camp s'étant enfuis, le reste de la garnison dut se rendre. Les pertes des Anglais ont été de 150 hommes tués ou blessés ; 300 hommes ont été faits prisonniers. Sur ce nombre, 50 environ ont pu s'échapper après le combat.

LA CHASSE AU GÉNÉRAL DE WET

Capetown, 5 janvier. — D'après les dernières nouvelles De Wet serait en ce moment entre Francfort et Lindley. De fortes colonnes volantes ont été envoyées de ce côté pour tenter de le cerner et de le capturer.

Dernières nouvelles locales

Deux Fermes Incendiées

LA FERME WATTEAU

A ROUBAIX

Quatre vaches carbonisées

50,000 francs de dégâts

Un incendie s'est déclaré, dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, dans la ferme Watteau, située aux Trois Ponts, à l'extrémité du territoire, dans la direction de Leers.

Cette ferme, qui est très vieille, est occupée actuellement par M. Charles Watteau, qui l'a reprise après la mort de ses parents. La partie gauche des bâtiments comprend la maison d'habitation. En face, les étables et les écuries. Un peu en arrière du corps de logis, s'élèvent deux hangars servant d'abri aux instruments aratoires et dont les greniers renfermaient des fourrages.

Les autres récoltes étaient emmagasinées dans le grenier de la maison d'habitation et dans ceux des écuries et des étables.

M. Watteau possède deux chevaux et neuf vaches laitières.

L'alarme

a été donnée par des passants et par le garde-champêtre Denoyelle.

Le fermier et sa famille étaient couchés. Tous se levèrent avec précipitation et sortirent à peine vêtus. M. Watteau courut immédiatement à l'écurie et parvient à faire sortir les deux chevaux. Pendant ce temps, d'autres personnes se mettaient en devoir de sauver les bêtes à cornes. On réussit à retirer cinq vaches ; les quatres autres restèrent dans le foyer et furent carbonisées. Le feu qui avait pris aux étables s'était rapidement communiqué en passant au-dessus de la grand'porte à la maison d'habitation. En très peu de temps, toute la ferme était embrasée.

Les secours

Les pompiers, informés par les sonneries électriques des avertisseurs, ne tardèrent pas à arriver ; mais comme il leur fallut déployer leurs engins sur un assez long parcours pour atteindre la bouche d'eau placée non loin de la gare de Roubaix-Wattrelos, les secours furent à peu près inefficaces. Le feu, sous l'action d'un vent assez violent, avait pris une si grande intensité qu'il était impossible d'enrayer sa marche. Les pompiers s'attachèrent principalement à préserver les deux hangars qui sont séparés de la ferme. Ils y réussirent après avoir jeté une grande quantité d'eau sur le foyer de l'incendie.

Les dégâts

Les dégâts, tant pour l'immeuble, qui est la propriété de M. Florimond Dujardin, demeurant, 27, boulevard Vauban, à Lille, que pour les quatre vaches perdues, les récoltes et quelques instruments aratoires, ainsi que pour le mobilier de M. Watteau, s'élèvent à une cinquantaine de mille francs.

Le tout est assuré à deux Compagnies.

Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie, sous les ordres de M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement.

La cause du sinistre n'est pas encore établie, mais, d'après les premiers renseignements, on a tout lieu de croire que la malveillance n'y est pas étrangère.

LA FERME LEPERS

A WATTRELOS

10,000 francs de dégâts

Dimanche soir, à 11 heures, un incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Carlos Lepers, ancien conseiller municipal, hameau du Sartel, à Wattrelos. M. Lepers était couché depuis huit heures et demie, ainsi que ses sœurs. Ils furent réveillés par des cris d'appel venant de la rue : des étincelles s'échappaient en effet du « carrin », situé derrière le corps de logis. Ce « carrin » servait de remise aux instruments aratoires et à une certaine quantité de fourrage. Le bâtiment fut, en peu de temps, la proie des flammes. Le feu se voyait de loin, et bientôt la foule fut considérable aux abords de la ferme.

Deux douaniers, dont M. Descamps, avaient donné l'alarme, et organisèrent les premiers secours ; aussitôt de nombreux habitants les aidèrent ; mais on dut se borner à sauver les sept vaches que contenaient les étables ; on put aussi faire sortir le cheval de l'écurie ; la ferme a été complètement détruite. La gendarmerie de Wattrelos se trouvait sur les lieux, ainsi que M. Périn-Dolerue, adjoint.

M. Carlos Lepers estime à une dizaine de mille francs les pertes, en ce qui concerne les bâtiments, qui appartiennent à M. Wattine-Lorthiois, de Roubaix. Il y a assurance à la *Compagnie L'Aigle*, pour la totalité des dégâts. La cause est inconnue.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

M. DESCHANEL A LILLE. — Nous avons annoncé que M. Deschanel, président de la Chambre des députés, présidera, dimanche prochain, à Lille, une grande fête de la mutualité qui aura lieu à trois heures et demie à l'Hippodrome lillois. A sept heures, dans une salle qui sera choisie selon les adhésions recueillies, aura lieu un banquet dont le prix est fixé à sept francs par tête. Le dernier délai pour l'inscription est le 12 janvier.

UN SUICIDÉ A LILLE. — Dimanche matin vers onze heures, un jeune homme, Emile Vandeville, comptable, âgé de 26 ans, demeurant avec sa mère, à Lille, rue de Carvin, s'est guindé en se tirant un coup de revolver dans la tête. On ignore la cause de ce suicide.

LA SUCCESSION DE M. BOUDENOOT. — L'« Impartial » de Boulogne croit savoir de bonne source que M. Boucher-Cadart serait décidé à poser sa candidature au siège de député laissé vacant par M. Boudenoot, élu sénateur. Son programme serait un programme pleinement libéral.

UNE MANIFESTATION PATRIOTIQUE A BAPAUME. — Dimanche, a eu lieu à Bapaume, la manifestation annuelle en l'honneur des braves tombés au champ d'honneur dans les journées des 2 et 3 janvier 1871. De nombreuses sociétés de la région et une foule énorme y ont pris part. Après la cérémonie religieuse célébrée à l'intention des soldats morts à Bapaume, le cortège des sociétés s'est rendu au cimetière pour déposer des couronnes au pied du monument élevé en leur mémoire. Plusieurs discours ont été prononcés.

CONFÉRENCE SOCIALISTE A ARMENTIÈRES. — Samedi soir a eu lieu, à Armentières, dans la salle de la coopérative l'« Avenir », au Rond-Point, une conférence publique, sous la présidence du citoyen Dauchumez, maire d'Armentières. Des discours ont été successivement prononcés par les citoyens Rivola, Bracke, professeur à Paris, et Jules Guesde. Ce dernier a fait une fois de plus l'exposé des doctrines collectivistes et a vivement critiqué l'attitude de son ancien frère d'armes, le citoyen Millerand. L'ancien député de Roubaix a terminé en disant « qu'il sera toujours temps, quand nous aurons conquis les pouvoirs publics par le bulletin de vote, de décider et nous devons, pour nous y maintenir, employer le fusil et le canon ». La sortie n'est effectuée dans le plus grand calme. Le succès de Jules Guesde a été plutôt restreint.

FIANÇAILLES. — Les journaux de l'Aisne annoncent les fiançailles de Mlle Thérèse Millet, fille de M. Millet, mercier à Saint-Quentin, avec M. Emile Fouan, manufacturier à Tourcoing.

NÉCROLOGIE. — Un des plus vieux sauveteurs dunkerquois, M. Jules Dufour, vient de mourir. Le défunt, qui était né le 14 août 1820, avait accompli son premier sauvetage à l'âge de 14 ans. Pendant sa longue carrière, il a accompli de nombreux actes de courage où lui valurent toutes les médailles des ministères de la marine et de l'intérieur, ainsi que le grand-prix du Conseil général accordé aux sauveteurs du Nord. Le défunt était proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

Bulletin météorologique

ROUBAIX, dimanche 5 janvier 1902.
9 h. soir, 6° au-dessus de zéro. — 774, beau temps.
Lundi 6 janvier.
Minuit, 5° au-dessus de zéro. — 775, beau temps.
2 h. matin, 4° au-dessus de zéro. — 773, beau temps.

HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
(Le Seul Alcool de Menthe véritable)
SOUVERAIN contre Indigestions, Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac, Grippe et Refroidissements.
EXCELLENT aussi pour les DENTS et la TOILETTE.
Exiger le nom : DE RICQLÈS
6000

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BOSTON. — Nous voici enfin à la dernière journée de l'épreuve. A la cinquante-sixième heure, le classement s'établit ainsi : Freeman-Munroe, Samuelson-King, Mac Farland-Otto Maya, Samuel-Georgetz, Leonder-Rutz, ensemble avec 1.116 milles et 7 tours ; Fischer-Chevalier, à 2 tours ; Kegon-Krebs, à 1 tour ; Muller-Jaeck, à 7 tours.

AUTOMOBILISME

TOMMASELLI CHAUFFEUR. — Encore un champion cycliste qui abandonne la bicyclette pour pratiquer l'automobile ! Tommaselli, bien connu à Roubaix, va piloter une voiture automobile pour le compte d'un constructeur italien, et effectuer le tour d'Italie.

UNE SINGULIÈRE ÉPREUVE. — Un chauffeur belge, le baron de Crawhez, a proposé, à l'Automobile-Club de Charleroi, d'organiser une course avec marche arrière de Charleroi à Gosselies, soit une route superbe de 14 kilomètres.

AUTOMOBILE-CLUB DU NORD. — Nous rappelons aux membres de l'Automobile Club du Nord que c'est ce soir, lundi, 6 janvier, à six heures du soir, qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle de la société, qui sera suivie d'un banquet amical, dans les salons de l'Hôtel Ferraille, à Roubaix.

FOOTBALL

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — La journée de dimanche a donné, aux équipiers du R.C.R., l'occasion de quelques victoires. Le matin, l'équipe 5 s'est rencontrée avec l'équipe de la Gaulotse de Wattrelos ; la victoire fut acquise à Roubaix par 4 buts à 0. L'équipe 3, se rencontrant avec une équipe mixte du Sporting Club Tourquennois, en match d'entraînement, fut battue par 2 buts à 1. L'après-midi, l'équipe seconde recevait les amis du Sporting-Club Courtraisien, sur le terrain de Beaumont ; les Courtraisiens, qui ont une bonne équipe, bien homogène, ont pu escamper un moment la victoire ; ce n'est que sur la fin que le R.C.R., plus en souffle, a gagné par 5 buts, faisant 8 points, quand les Courtraisiens en avaient 5. Le gros morceau de la journée était le match qui mettait en présence, à Lille, les équipes premières de l'Iris-Club Lillois et du Racing. La victoire donnait aux Roubaisiens l'assurance de la première place dans le championnat du Nord, région territoriale ; aussi le match fut-il, au début, très animé, les Roubaisiens ayant à cœur de prendre de suite l'avantage. A la fin de la première mi-temps, Roubaix a 2 buts d'avance. A la reprise, les équipiers se relâchent un peu ; Lille en profite, marque un but, auquel il est vite répondu, et la fin est sifflée, donnant la victoire au R.C.R., par 3 buts à 1. C'est encore une bonne journée pour le Racing, qui continue la série des succès de cette saison, juste récompense d'un entraînement bien dirigé.

COMBATS DE COQS

Parties annoncées :

ROUBAIX. — Au Bon Vivant, le lundi 6 janvier, 3 de 5 morts pour 100 francs contre la grande société d'Ypres, paires de plaisir à 10 francs. Mise au pare à 6 heures. 94501d

— Parc du Petit-Beaumont : aujourd'hui on jouera un beau 2 3 mort pour 50 francs, contre la société de chez M. Vamasse, des Trois-Ponts. Mise au pare à 6 h. 1/2 précises. 94115d

WATTRELOS. — Aujourd'hui 6 janvier, chez M. Rémy Walkers, au *Tonnelier*, Vieille-Place, 2 de 3 pour 25 francs, contre Van Paris et la frontière réunis. Mise au pare à 7 heures. Entrée : 40 centimes. 95082

Résultats :

ROUBAIX. — Chez M. Léon Bernard, au *Coq Hardi*, rue des Arts, un 2 de 3 morts pour 50 francs, paire de plaisir à 10 francs, contre l'Enflé : Bernard gagne les pre-

---

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1902 N° 151

La Mendiante de St-Sulpice

Par XAVIER DE MONTEPIN

DEUXIÈME PARTIE

ROSE & MARIE-BLANCHE

Usant d'une latitude que lui laissaient les pleins pouvoirs dont il était investi, il avait fait des placements de fonds heureux, augmenté certains fermages, aménagé d'une façon plus avantageuse la coupe des bois et apporté ainsi aux revenus une plus-value très appréciable.

Mais à quoi cela servait-il ?

La conduite déplorable de Gilbert Rollin à qui sa femme, toujours faible malgré les leçons de l'expérience, avait donné follement une procuration pour toucher les revenus, en était arrivée à lui causer une telle exaspération qu'il avait cru devoir prévenir Henriette de ce qui se passait.

Le coup fut rude.

La pauvre femme eut un instant de doute.

Elle ne pouvait pas croire, et pour se laisser convaincre elle exigeait des preuves.

L'heure était arrivée où le notaire allait mettre ces preuves sous ses yeux, et Dieu sait si elles seraient nombreuses et indiscutables.

— Cher monsieur — lui dit Mme Rollin lorsqu'il eut pris place auprès de la table du petit salon sur laquelle il avait déposé son portefeuille bourré de papiers — je commencerai par vous remercier de l'empressement que vous avez bien voulu mettre à satisfaire mes désirs. — L'honorabilité du nom que je porte étant attaquée, j'ai le droit et le devoir de m'occuper des causes qui produisent un semblable résultat, afin d'y remédier si c'est possible encore.

Je suis heureuse que vous ayez bien voulu, en cette circonstance si grave pour moi, déroger à vos habitudes professionnelles en vous occupant de recherches tout à fait en dehors de votre ministère.

Vous étiez l'ami de mon cher oncle, vous êtes resté le mien... — C'est à titre d'ami que j'ai osé solliciter votre précieux concours... — Vous avez bien voulu me l'accorder et ma reconnaissance est sans bornes...

— Aux remerciements de ma cousine, monsieur, je joins les miens... — fit l'abbé d'Areynes.

Le notaire s'inclina, visiblement touché de ces témoignages d'une gratitude que, d'ailleurs, il méritait bien.

— Vous êtes en mesure de me donner tous les détails que j'ai intérêt à connaître ? — demanda Mme Rollin.

— Oui, madame... mais...

— Mais, quoi ?

— Je ne sais si j'oserai vous donner connaissance de quelques-uns de ces détails qui pourront blesser votre cœur de femme et de mère...

— Vous pourrez tout oser... — répondit Mme Rollin avec une expression profondément triste. — Mon cœur est habitué à la souffrance... il saigne par tant de blessures que c'est à peine si de nouveaux coups le feront souffrir davantage...

— Je vous dirai donc alors la vérité, toute la vérité, si cruelle qu'elle puisse être.

— Je vous en prie...

Le notaire ouvrit son portefeuille et, au milieu de dossiers nombreux, il prit une double feuille de grand papier, couverte d'écriture et de chiffres, sur lesquels il jeta les yeux.

Puis il commença.

— Depuis huit ans, madame, grâce à mes soins couronnés de succès, je suis parvenu à augmenter les revenus de la fortune dont mon regretté client, M. le comte Emmanuel d'Areynes, vous a légué l'usufruit. — Cette plus-value représente chaque année trente mille francs. — C'est donc deux cent mille francs au lieu de cent soixante-dix que vous aviez à toucher à mon étude, et que j'ai dû verser, bien malgré moi, dans les mains de M. Gilbert Rollin, en vertu d'un pouvoir que vous avez eu la faiblesse, — permettez-moi d'ajouter la coupable faiblesse — de lui donner...

— Pouvais-je faire autrement ? — murmura tristement Henriette.

A cette question indirecte, ce fut l'abbé d'Areynes qui répondit.

— Certes, tu le pouvais, ma chère cousine ! — dit-il. — Les leçons du passé auraient dû te mieux servir ! — C'est une faiblesse semblable à celle-là, et se manifestant de la même manière, qui vous avait conduits, ton mari et toi, à la plus noire misère, pendant les années qui ont précédé la mort de notre oncle.

Mme Rollin courba la tête.

Le reproche du prêtre n'était que trop juste, elle le sentait bien.

Le notaire reprit :

— C'est donc un million six cent mille francs